



## « Bien préparer sa saison 2020-2021 : quels contrats, avec quelles clauses, quels rapports avec les artistes? »

Une vidéo-rencontre entre professionnels sur les enjeux de l'après-confinement, organisée en collaboration avec ASSPROPRO ET l'ACC

Le 14 juillet 2020

### Présentation de l'initiative

*On le sait, la crise sanitaire a durement impacté les compagnies, les artistes et les techniciens, tandis que l'ensemble du monde culturel continue à subir les conséquences de la fermeture des lieux et d'un manque de perspectives claires. Aujourd'hui, l'horizon s'éclaircit peu à peu et de nombreux Centres culturels et lieux de diffusion essayent de boucler leur programme de saison 2020-2021.*

*Cependant, des questions d'envergure demeurent.*

Se montrer solidaire envers les prestataires fragilisés, oui, mais à quelles conditions, à quel prix? Quel type de contrat pour satisfaire les deux parties? Comment établir un dialogue constructif? Quelles alternatives prévoir en cas d'annulation?

*Ces questions et celles livrées par les participants ont été abordées lors de la dernière vidéoconférence de la Plateforme d'Échange et de Partage de l'ASTRAC, organisée en étroite collaboration avec l'ACC et AssProPro.*

*Des personnes-ressources y ont partagé leurs bonnes pratiques et une large place a été réservée au partage d'expériences, d'idées, de conseils, ...*

*Les trois fédérations hôtes en ont profité pour nourrir leurs réflexions sur la thématique qui devraient pouvoir aboutir sur la réalisation d'une communication et/ou d'outils.*

**Témoignages** : Carine Dechaux (Directrice, Centre culturel des Roches de Rochefort), Alain Thomas (Directeur, Centre culturel de Bertrix) et Laurence Vandermeeren (Directrice, Centre culturel de Pont-à-Celles)

**Animateurs** : Nicolas Canta (ASTRAC), Patricia Santoro (ACC)

**Rapporteurs** : Nicolas Canta, Marie Lambert et Liesbeth Vandersteene (ASTRAC), Patricia Santoro (ACC)

**Participants** : Alexis Courtin (Animateur, programmateur Arts de la scène, La Vénérie, Centre culturel de Watermael-Boitsfort), Cali Kroonen (Directrice, Montagne magique), Céline Loeckx (Coordinatrice, centre Culturel de Dinant), Nadine Renquet (Directrice, Asspropro), Patrice Saint-Rémy (Coordinateur, Atelier Rock), Julie Van Den Henden (Animatrice jeune public, Centre culturel de Waremme), Emma Van Overschelde (Directrice, la Roseraie), Adèle Van Roosem (Assistante de projet, Asspropro), Anne Wathelet (Programmation tout public, Centre culturel de l'arrondissement de Huy), Valentin Wery (Animateur, Foyer culturel de Beloeil).

### Rapport des échanges

Cette vidéo-conférence est organisée en collaboration avec AssProPro et l'ACC suite à des interpellations de plusieurs professionnels de nos secteurs. La rencontre propose les témoignages de trois directeurs de Centres culturels enrichis des expériences de dirigeants de petits lieux de diffusion, sur la préparation de la saison de diffusion 2020-2021 et les nombreuses questions que cela suscite: la gestion des annulations et/ou des reports, les initiatives de solidarité envers les artistes/compagnies/prestataires externes, les relations avec ces derniers et les impacts de

l'épidémie sur les négociations et la contractualisation, l'éventualité d'une deuxième vague ... Ces témoignages sont accompagnés de moments d'échanges entre les participants.

## Témoignages

### **Alain Thomas (Directeur, Centre culturel de Bertrix)**

Suite à la situation vécue lors de l'annulation du premier spectacle prévu au début de la période de confinement et du désarroi de l'artiste, le Centre culturel de Bertrix a décidé de privilégier le report d'un maximum de sa programmation, en s'assurant de ne pas trop charger la nouvelle saison déjà bouclée. Le but était d'assurer un soutien aux artistes et des compagnies touchées par la crise.

Les artistes programmés ont été contactés afin de connaître leurs souhaits.

Certains artistes/compagnies ont proposé de nouvelles clauses « Covid » dans leur contrat prévoyant qu'en cas d'annulation, le paiement du salaire des comédiens et du régisseur était dû mais aussi la récupération des subsides Arts et vie. Le Centre culturel a estimé que cette prise en charge n'était pas de son ressort.

Alain Thomas a participé aux réflexions d'AssProPro aboutissant à l'interpellation de la Ministre de la Culture visant à créer un fonds de garantie pour soutenir les acteurs culturels dans le cas d'une deuxième vague.

Du côté du public, au lendemain de la première annulation, une invitation à la solidarité a été publiée sur le site internet du Centre culturel. Chacune des personnes ayant fait une réservation a été contactée personnellement et une bonne partie du public a accepté de ne pas être remboursé. La somme ainsi récoltée (un tiers des recettes de billetterie) sera reversée sous forme de dons à un fond qui reste encore à définir (le fonds Sparadrap est envisagé).

### **Laurence Vandermeeren (Directrice, Centre culturel de Pont-à-Celles)**

Dans le cadre de l'annulation du Festival Django suite aux mesures de précaution, il s'est avéré que l'assurance annulation ne couvrait pas les annulations pour les causes liées au Covid. Le Centre culturel de Pont-à-Celles est donc en train de revoir ses contrats avec l'aide d'un juriste pour réviser les conséquences possibles de l'épidémie et la notion de *force majeure*.

Cette notion qui libère les parties contractantes de leurs engagements pose question dans le cadre de la crise sanitaire : elle est assez vague et permet des interprétations différentes.

Laurence Vandermeeren envisage d'intégrer dans ses contrats les notions de *cas fortuit* et de *cause externe* qui, en cas d'annulation, donneraient lieu à un dédommagement partiel du prestataire.

Son travail est en encore en cours ; les résultats pourraient être partagés ultérieurement à des collègues intéressés.

### **Carine Dechaux (Directrice, Centre culturel des Roches de Rochefort)**

Une rencontre a été organisée en juin afin de rassembler des artistes locaux et plusieurs Centres culturels de la région, le but étant de soutenir les artistes par une « tournée solidaire » et des itinérances entre les différents lieux culturels. Les artistes ont perçu l'initiative de manière assez positive et comme un possible début d'une nouvelle synergie entre différents acteurs culturels.

Différents événements ont pu voir le jour en fonction des lieux, du territoire et des autorisations des autorités communales. En termes de communication, l'unique moyen utilisé est le #solidarité. L'initiative s'est appuyée sur différents partenariats locaux (syndicat d'initiative, commune, ...).

## Échanges

Les témoignages sont entrecoupés et suivis d'échanges avec et entre les participants et à un partage des pratiques mises en œuvre dans les différents lieux, selon leurs particularités.

- Certains lieux ont eu la possibilité de créer une provision pour palier d'éventuelles pertes liées aux annulations, ou aux limitations des jauges.
- La constitution d'un fonds pourrait également garantir un soutien aux artistes/compagnies touchées en cas d'annulation.
- Un participant évoque l'initiative mise en place par sa commune, sensibilisée aux problèmes des artistes, de créer un fonds pour soutenir ces derniers. Grâce à cela, le Centre culturel peut aujourd'hui s'engager à un dédommagement à raison de 30 % du cachet initialement prévu en cas d'annulation.
- Tous les lieux n'ont évidemment pas les mêmes moyens, et plusieurs participants insistent pour que le politique permette aux opérateurs de prendre en compte les besoins des artistes/compagnies d'une manière cohérente, par exemple et notamment par la création d'un fonds de garantie.
- Pour répondre au problème de la limitation de la jauge, il est proposé la solution – à négocier avec la compagnie/l'artiste – de dédoubler la représentation, avec, si besoin une, certaine adaptation de celle-ci et une majoration du cachet.
- Le port obligatoire du masque depuis le 11 juillet a augmenté le flou relatif à l'application des différents protocoles pour le secteur culturel... Des précisions à ce sujet sont attendues avec impatience, aussi sur les mesures de précaution pour les représentations scolaires ainsi que sur les perspectives en matière des aides Art et Vie pour le deuxième semestre 2020.
- En ce qui concerne les contrats, l'ajout de clauses prévoyant les annulations liées au Covid a été fait ou est à l'étude dans différents lieux – certains ont été confrontés à ce type de clauses proposées par des compagnies et ont dû reculer la signature ne pouvant répondre aux attentes de ces dernières.  
Si un nouveau rapport de force délicat et parfois tendu semble s'être installé entre opérateurs et artistes/compagnies depuis le confinement, plusieurs participants témoignent d'expériences constructives et de la possibilité de créer un dialogue basé sur la compréhension mutuelle. On souligne l'importance de la négociation entre les deux parties ; la conclusion d'un contrat devrait idéalement traduire une réelle entente et la prise en compte des réalités et des contraintes des deux parties.
- Certains lieux ont décidé de ne reprendre leur saison qu'en début d'année 2021, comme Central à La Louvière où seules des résidences et des formules alternatives auront lieu d'ici la fin de cette année.

## **En conclusion**

L'ensemble des témoignages et des échanges a avant tout mis en avant la volonté de rester solidaire avec les artistes, malgré la charge supplémentaire que représentent l'épidémie et les mesures sanitaires.

Les questionnements sur les différentes thématiques abordées restent nombreux.

Il ressort des témoignages et des échanges qu'en ce qui concerne la programmation et la contractualisation, la gestion « au cas par cas », même si elle est compliquée et énergivore, se présente souvent comme la solution la plus adaptée.

La rencontre a permis de nourrir les réflexions des fédérations qui à ce stade ne sont pas en mesure de proposer à leurs secteurs des solutions-type, valable pour chaque opérateur et pour chaque situation.

Elle est une première initiative pour lister et mettre en commun des bonnes pratiques mises en œuvre dans nos secteurs.